

Relais nocturne « Les Lampionnettes »

Mercredi 21 février 2024

Plateau de L'Arselle – Domaine de Ski de Fond



Course nocturne en relais par équipe de 2, technique libre, sur une boucle éclairée, Ouverte à tous à partir de 7 ans (né en 2016). Les déguisements sont vivement conseillés mais pas obligatoires !

Challenge « Olivier Pilon » attribué à la famille la plus nordique !

Inscription par internet recommandées

<https://www.helloasso.com/associations/ski-nordique-belledonne-chamrousse/evenements/lampionnettes-2024-inscriptions-en-ligne>

Les inscriptions seront possibles sur place de 17h30 à 18h20, mais nous souhaitons les limiter au maximum pour simplifier et fluidifier l'organisation. Retrait des dossards de 17h30 à 18h20.

Début des courses à partir de 18h30.

3 relais en fonction des catégories :

- **Course des Marmottes : « enfants » - 2014 – 2016 :** relais 1 enfant / 1 adulte.
L'enfant prend le départ et termine la course ; 3 tours pour les enfants, 2 tours pour les adultes (les adultes conservent l'écart entre les jeunes durant leurs tours).
- **Course des Chamois : « jeunes » - 2011 – 2013 :** relais 1 enfant / 1 adulte
Le jeune prend le départ ; course pendant 15mn ; classement au nombre de tours.
- **Course des Aigles : Comprend 3 catégories :**
« Juniors » : relais avec au moins 1 junior né entre 2007 et 2010.
« Adultes » : relais 2 adultes nés en 2006 ou avant.
« AS » : Coureurs avec point FFS < 300 nés en 2006 ou avant.
Une seule course pendant 25mn, classement au nombre de tours, par catégorie.

Tarifs : Course des Marmottes/Chamois : 10€ ; Course des Aigles : 15€

Une trace en style classique sera réalisée.

Une buvette sera installée dès 17h30 et ce durant toute la soirée. Nous mettrons en place la traditionnelle vente de crêpes sucrées/salées, vin chaud...

Si vous êtes à la recherche d'un coéquipier, cliquez sur le lien suivant : [bourse équipiers](#)

Les podiums des courses Marmottes et Chamois se tiendront avant la course des Aigles. Tous les autres podiums se tiendront sur le site à l'issue de la dernière course, y compris celui des plus beaux déguisements.

Règlement du challenge « Olivier Pilon » : pour participer un relais devra être constitué de 2 membres d'une même famille (parents, enfants, grands-parents). Dans chaque course, des points sont attribués aux relais-famille (n, n-1... 2, 1 en fonction du nombre n de relais-famille dans une course). Le classement famille sera effectué par addition des points. Le challenge Olivier Pilon sera attribué à la famille ayant totalisé le plus grand nombre de points dans les différentes courses.

